



COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2024/21**

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/05/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Mme Fanny Laporte-Cadillon ne prend pas part au vote

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra Terracol, Fanny CADILLON- LAPORTE, Angélique THELIOL, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etaient absents et excusés : M Régis GUYONNET,

M Pierre DUGUET donne pouvoir à M AUGUSTYNIAK Jérôme

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

OBJET : Demande de changement d'horaires de l'école maternelle « Georges Mercier » de Sardent

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de la directrice de l'école « Georges Mercier » de Sardent, souhaitant modifier les horaires de la maternelle comme suit :

Matin : 9h00 – 12h00

Après-midi : 13h30 -16h30

Les horaires pour les primaires seraient inchangés :

Matin : 9h00 -12h30

Après-midi : 14h00 -16h30

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité:

- Accepte la modification des horaires pour la maternelle soit le matin : **9h00-12h00**, et l'après-midi : **13h30-16h30**, les horaires des primaires restent inchangés,
- Ces modifications prendront effet pour la rentrée scolaire 2024/2025, ainsi que pour la rentrée 2025/2026 et celle de 2026/2027,
- Autorise M le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré, en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 23/05/2024

Publié, le 27/05/2024

Transmis, le 27/05/2024

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD.



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

Signé par : Thierry GAILLARD
Date : 27/05/2024
Qualité : Maire